


Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numero d'immatriculation	(I) Date du CPI	(B) Date de 1ère immatriculation	
CY-372-XX	25/09/2013	25/09/2013	
(H) PERIODE DE VALIDITE	du	au	
	25/09/2013	24/10/2013	INCLUS
attribué à : (C.1) MERCURY			
LUC			
MAS DE LAURE			
13570 BARBENTANE			
(D.1) Marque	(D.2) Type variante version	(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	(D.3) Dénomination commerciale
DACIA	JSDA05	M10DACVP000V682	LODGY
(E) Numéro d'identification du véhicule	(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)	(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)	(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)
UU1JSDA0549634898	1818	1818	3018
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)	(G.1) Poids à vide national	(J) Catégorie du véhicule CE	(J.1) Genre national
1342	1267	M1	VP
(J.2) Carrosserie CE	(J.3) Carrosserie (désignation nationale)	(K) Numéro de réception par type (si disponible)	
AC	BREAK	e2*2001/116*0314*66	
(P.1) Cylindrée (en cm3)	(P.2) Puissance nette maximale (en kW)	(P.3) Type de carburant	(P.6) Puissance administrative nationale
1197	85	ES	6
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)	(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur	(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)	(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))
	5		77
(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)	(V.7) CO2 (en g/km)	(V.9) Classe environnementale	(X.1) Date de visite technique
3375	131	715/2007*630/2012EUR05	25/09/2017
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques	Pour le ministre de l'intérieur et par délégation, Le chef du bureau des usagers de la route et de la réglementation des véhicules		
(Y1) à (Y6) Taxes			
(Y1) 307 €	(Y2) 0 €		
(Y3) 0 €	(Y4) 4 €		
(Y5) 2.5 €	(Y6) 313.5 €		